

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 avril 2018

---

ORGANISMES EXTÉRIEURS AU PARLEMENT - (N° 840)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CL4

présenté par  
Mme Lorho

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est ridicule de vouloir instaurer une parité au sein des organismes extérieurs au parlement : choisissons simplement les plus compétents, c'est ce dont nous avons besoin pour que ces organismes fonctionnent convenablement. De plus, la représentation des hommes étant supérieure au sein de l'assemblée nationale, il sera difficile d'en faire autrement auprès des organismes en question. Il convient d'éviter les dérives de la parité, qui sont nombreuses.